

COMMISSION FINANCES DU 23/11/2021 – TARIFS MUNICIPAUX 2022

Finances - Tarifs municipaux 2022 - Pôle Enfance Jeunesse Vie Scolaire - tarifs municipaux - Temps du midi avec repas – Périscolaire - Accueil de loisirs

A- TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE – TEMPS DU MIDI

Un bilan de fonctionnement a été effectué sur l'année scolaire septembre 2019 - août 2020 sur la fréquentation du restaurant municipal, la répartition des repas par tarifs, ainsi qu'un bilan comptable.

Il est observé que :

- Le nombre de **repas servis** dans le cadre des journées d'ouverture de **l'accueil de loisirs** est de 5 103 (3 530 en 2019-2020), pour 88 jours de fonctionnement (81 jours en 2019-2020), soit une **moyenne de 58 repas par jour** de fonctionnement (44 en 2019-2020),
- Le nombre de **repas servis** dans le cadre du **restaurant scolaire** est de : 39 858 (29 962 en 2019-2020), le nombre de repas servis en **moyenne par jour est de 289** (263 en 2019-2020). Nous n'avons pas retrouvé le niveau de repas de l'année 2018-2019, du fait du contexte sanitaire (Confinement d'avril, impact télétravail des familles).

Du côté des recettes de facturation aux familles, il est observé une participation communale plus importante liée à la répartition des quotients familiaux des familles (en 2018-2019, 14% des familles dans les tranches 1 et 2 et en 2020-2021, 10% seulement dans ces tranches).

Les **charges fixes de fonctionnement de 30 662 €** (31 221 € en 2019-2020) comprennent l'eau, l'énergie, les frais d'entretien et de réparation, les contrats de maintenance, les assurances, les frais liés à la facturation du service.

Ces charges restent relativement stables globalement.

Les dépenses de personnel s'élèvent à 221 895 € (210 929€ en 2019-2020).

Récapitulatif :	2020-2021	2019-2020 Pour mémoire	2018-2019 Pour mémoire
Le nombre total de repas livrés au restaurant scolaire	44 961	33 492	47 616
Le prix « moyen » d'achat de repas auprès du syndicat de restauration	3,74 €	3,73 €	3,69€ (enfants et adultes confondus)
Le prix de revient d'un repas (achat au syndicat + service communal)	9,79 €	11,53 €	9,17 €
Le prix « moyen » de facturation aux familles tous tarifs confondus	4.18 €	4,12 €	4,35 €
Le déficit par repas (prise en charge communale)	5,61 €	7,41 €	4,82 €
Total des dépenses (frais de personnel, frais du bâtiment, achat de repas)	440 091 €	386 004 €	436 490 €
Total des recettes de facturation aux familles	187 920	137 847 €	206 944 €
La participation communale totale (déficit) pour le temps du midi	252 172 € soit 1,62%	248 157 € soit +8%	229 546 €

Catégorie	Quotients familiaux	2020	2021	Proposition 2022 +1,8 %
1	QF>2500	6.25€	6.25€	6.36€
2	1700<QF<2500	5.95€	5.95€	6.06€
3	1500<QF<1700	5.54€	5.54€	5.64€
4	1250<QF<1500	5.33€	5.33€	5.43€
5	1050<QF<1250	4.92€	4.92€	5.01€
6	850<QF<1050	4.61€	4.61€	4.69€
7	650<QF<850	3.71€	3.71€	3.78€
8	450<QF<650	2.42€	2.42€	2.46€
9	QF<450	1.25€	1.25€	1.00€ (tarification sociale dispositif Etat)
Adulte	/	7.38€	7.38€	7.51€

B- TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE

Catégorie	Quotient familial	2020 Matin à partir de 7h30	2021 Matin à partir de 7h30	Propo sition 2022 +1,8 %	2020 Matin à partir de 8h00	2021 Matin à partir de 8h00	Propo sition 2022 +1,8 %	2020 Soir jusqu' à 18h00	2021 Soir jusqu' à 18h00	Propo sition 2022 +1,8 %	2020 Soir jusqu' à 18h45	2021 Soir jusqu' à 18h45	Propo sition 2022 +1,8 %	2020 Mercre di	2021 Mercre di	Propo sition 2022 +1,8 %
1	QF>2500	2.53€	2.56€	2.61€	2.26€	2.28€	2.32 €	3.40€	3.43€	3.49 €	5.30€	5.35€	5.45 €	2.26€	2.28€	2.32 €
2	1750<QF<2500	2.37€	2.39€	2.43€	2.16€	2.18€	2.22 €	3.19€	3.22€	3.28 €	5.05€	5.10€	5.19 €	2.16€	2.18€	2.22 €
3	1500<QF<1750	2.21€	2.23€	2.27€	2.06€	2.08€	2.12 €	3.04€	3.07€	3.13 €	4.74€	4.79€	4.88 €	2.06€	2.08€	2.12 €
4	1250<QF<1500	2.16€	2.18€	2.22€	1.96€	1.98€	2.02 €	2.89€	2.92€	2.97 €	4.53€	4.58€	4.66 €	1.96€	1.98€	2.02 €
5	1050<QF<1250	2.06€	2.08€	2.12€	1.75€	1.77€	1.80 €	2.68€	2.71€	2.76 €	4.27€	4.31€	4.39 €	1.75€	1.77€	1.80 €
6	850<QF<1050	1.91€	1.93€	1.96€	1.70€	1.72€	1.75 €	2.58€	2.61€	2.66 €	3.97€	4.01€	4.08 €	1.70€	1.72€	1.75 €
7	650<QF<850	1.42€	1.43€	1.46€	1.27€	1.28€	1.30 €	1.94€	1.96€	2.00 €	3.78€	3.82€	3.89 €	1.27€	1.28€	1.30 €
8	450<QF<650	0.77€	0.78€	0.79€	0.72€	0.73€	0.74 €	1.02€	1.03€	1.05 €	1.54€	1.56€	1.59 €	0.72€	0.73€	0.74 €
9	QF<450	0.40€	0.40€	0.41€	0.35€	0.35€	0.36 €	0.61€	0.61€	0.62 €	0.81€	0.81€	0.85 €	0.35€	0.35€	0.36 €

Retard après 18h45 : 5€ le quart d'heure, tout quart d'heure commencé sera dû.

C- TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH)

Catégorie	Quotient familial	Journée 2020	Demi-journée 2020	Journée 2021	Demi-journée 2021	Proposition 2022 journée +1,8 %	Proposition 2022 demi-journée + 1,8 %
1	QF>2500	14.42€	10.35€	14.56€	10.45€	14.82 €	10.64 €
2	1750<QF<2500	13.71€	9.89€	13.85€	9.99€	14.10 €	10.17 €
3	1500<QF<1750	12.88€	9.17€	13.01€	9.26€	13.24 €	9.43 €
4	1250<QF<1500	12.56€	8.96€	12.69€	9.05€	12.92 €	9.21 €
5	1050<QF<1250	11.65€	8.29€	11.77€	8.37€	11.98 €	8.52 €
6	850<QF<1050	10.92€	7.83€	11.03€	7.91€	11.23 €	8.05 €
7	650<QF<850	8.26€	5.82€	8.34€	5.88€	8.49 €	5.99 €

8	450<QF<650	5.10€	3.58€	5.15€	3.62€	5.24 €	3.69 €
9	QF<450	3.03€	2.02€	3.03€	2.02€	3.08 €	2.06 €

D- MAJORATION SORTIE A LA JOURNÉE ALSH

Tarifs majoration sortie ALSH				
		2020	2021	Proposition 2022 + 1,8 %
Catégorie	QF	Sortie ALSH	Sortie ALSH	Sortie ALSH
1	QF ≥ 2500	5.05€	5.10€	5.19 €
2	1750 ≤ QF < 2500	4.55€	4.60€	4.68 €
3	1500 ≤ QF < 1750	4.04€	4.08€	4.15 €
4	1250 ≤ QF < 1500	3.54€	3.57€	3.63 €
5	1050 ≤ QF < 1250	3.03€	3.06€	3.12 €
6	850 ≤ QF < 1050	2.53€	2.55€	2.60 €
7	650 ≤ QF < 850	2.02€	2.04€	2.08 €
8	450 ≤ QF < 650	1.52€	1.53€	1.56 €
9	QF <450	1.01€	1.01€	1.03 €

Nota : Pour les familles non allocataires (CAF et MSA), la majoration réglementaire sera appliquée.

- Tarifs municipaux 2021 - Service jeunesse – Local jeunes – adhésion et tarifs municipaux2020 - Activités 10-14 ans - Activités Local Jeunes

Catégorie	Quotients familiaux	2020 3 activités	2020 5 activités	2020 8 activités	2021 3 activités	2021 5 activités	2021 8 activités	Proposition 2022 3 activités +1,8 %	Proposition 2022 5 activités +1,8 %	Proposition 2022 8 activités +1,8 %
1	QF>2500	25.76€	43.27€	61.81€	26.02€	43.70€	62.43€	26.49 €	44.49 €	63.55 €
2	1750<QF<2500	23.18€	39.15€	54.60€	23.41€	39.54€	55.15€	23.83 €	40.25 €	56.14 €
3	1500<QF<1750	21.63€	37.09€	50.48€	21.85€	37.46€	50.98€	22.24 €	38.13 €	51.90 €
4	1250<QF<1500	20.60€	35.03€	48.42€	20.81€	35.38€	48.90€	21.18 €	36.02 €	49.78 €
5	1050<QF<1250	19.57€	32.45€	38.63€	19.77€	32.77€	39.02€	20.13 €	33.36 €	39.72 €
6	850<QF<1050	18.03€	28.85€	36.06€	18.21€	29.14€	36.42€	18.54 €	29.66 €	37.08 €
7	650<QF<850	11.22€	19.38€	26.52€	11.33€	19.57€	26.78€	11.53 €	19.92 €	27.26 €
8	450<QF<650	9.18€	15.30€	21.42€	9.27€	15.45€	21.63€	9.44 €	15.73 €	22.02 €
9	QF<450	4.55€	7.58€	10.61€	4.55€	7.58€	10.61€	4.63 €	7.72 €	10.80 €

- Tarifs local jeunes

	2020	2021	Proposition 2022
Piscine Repas	2.50 €	2.50 €	2.50 €
Cinéma	6.60 €	6.50 €	6.50 €
Patinoire			
Bowling			
Sortie Mer			
Sortie au stade Rennais			
Soccer (2 parties)	13.50 €	13.50 €	13.50 €
Space Laser (2 parties)			
Escalad'arbre			
Canoë			
Equitation			
Karting	19.50 €	19.50 €	19.50 €
Paintball			
Ski-bus	19.50 €	19.50 €	19.50 €

Finances - Tarifs municipaux 2021 – Médiathèque – Service administratif – petite enfance

Le Maire, Michel DEMOLDER, présente le dossier :

Tarifs Cimetière

	2020	2021	Proposition 2022
Concessions cimetière	-concessions 30 ans : 350 € - concessions 50 ans : 650 €	-concessions 30 ans : 350 € - concessions 50 ans : 650 €	-concessions 30 ans : 350 € - concessions 50 ans : 650 €
Columbarium	Le columbarium de Pont-Péan comprend des mini-tombes enterrées (cavernes) et des cases aériennes (cases cubiques sur un socle). Nouveaux Tarifs: - Caverne 10 ans : 300 € - Caverne 20 ans :	Le columbarium de Pont-Péan comprend des mini-tombes enterrées (cavernes) et des cases aériennes (cases cubiques sur un socle). Nouveaux Tarifs: - Caverne 10 ans : 300 € - Caverne 20 ans :	Le columbarium de Pont-Péan comprend des mini-tombes enterrées (cavernes) et des cases aériennes (cases cubiques sur un socle). Nouveaux Tarifs: - Caverne 10 ans : 300 € - Caverne 20 ans :

	<p>500 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caverne 30 ans : 700 € <p>(Caverne coût pour la commune : 538 €)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Case aérienne 10 ans : 600 € - Case aérienne 20 ans : 900 € - Case aérienne 30 ans : 1 200 € <p>Jardin du souvenir : gratuité</p>	<p>500 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caverne 30 ans : 700 € <p>(Caverne coût pour la commune : 538 €)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Case aérienne 10 ans : 600 € - Case aérienne 20 ans : 900 € - Case aérienne 30 ans : 1 200 € <p>Jardin du souvenir : gratuité</p>	<p>500 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caverne 30 ans : 700 € <p>(Caverne coût pour la commune : 538 €)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Case aérienne 10 ans : 600 € - Case aérienne 20 ans : 900 € - Case aérienne 30 ans : 1 200 € <p>Jardin du souvenir : gratuité</p>
--	---	---	---

Administration Générale

	2020	2021	Proposition 2022
Accès Informatique et internet	<p>Un ordinateur mis à disposition du public en mairie municipal permettant un accès informatique à internet. Ce point d'accès est réservé aux personnes qui sont en demande en matière d'impression de documents, d'accès internet, de rédiger un CV par exemple, d'y répondre ponctuellement : Accès limité à 1 heure (gratuité) Impression Noir et Blanc : 0.15 € la feuille Impression Couleur : 0.30 € la feuille (même tarif que les photocopies)</p>	<p>Un ordinateur mis à disposition du public en mairie municipal permettant un accès informatique à internet. Ce point d'accès est réservé aux personnes qui sont en demande en matière d'impression de documents, d'accès internet, de rédiger un CV par exemple, d'y répondre ponctuellement : Accès limité à 1 heure (gratuité) Impression Noir et Blanc : 0.15 € la feuille Impression Couleur : 0.30 € la feuille (même tarif que les photocopies)</p>	<p>Un ordinateur mis à disposition du public en mairie municipal permettant un accès informatique à internet. Ce point d'accès est réservé aux personnes qui sont en demande en matière d'impression de documents, d'accès internet, de rédiger un CV par exemple, d'y répondre ponctuellement : Accès limité à 1 heure (gratuité) Impression Noir et Blanc : 0.15 € la feuille Impression Couleur : 0.30 € la feuille (même tarif que les photocopies)</p>
Photocopie Télécopie	<ul style="list-style-type: none"> - Photocopies : A4 : 0.15 € et A3 : 0.30 € - Couleur= (tarif NB*2) - Télécopie : 0.15 € <p>Maintien des tarifs PLU : le PLU est téléchargeable gratuitement sur le site</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Photocopies : A4 : 0.15 € et A3 : 0.30 € - Couleur= (tarif NB*2) - Télécopie : 0.15 € <p>Maintien des tarifs PLU : le PLU est téléchargeable gratuitement sur le site de</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Photocopies : A4 : 0.15 € et A3 : 0.30 € - Couleur= (tarif NB*2) - Télécopie : 0.15 € <p>Maintien des tarifs PLU : le PLU est téléchargeable gratuitement sur le site</p>

	de la commune - Tirage de copies (noir et blanc) aux associations de la commune : Principe de la gratuité Conditions : fournir le papier ou acheter une ramette de 500 feuilles à la mairie au prix de 6 € la ramette 20 A3 couleur par évènement	la commune - Tirage de copies (noir et blanc) aux associations de la commune : Principe de la gratuité Conditions : fournir le papier ou acheter une ramette de 500 feuilles à la mairie au prix de 6 € la ramette 20 3 couleur par évènement	de la commune - Tirage de copies (noir et blanc) aux associations de la commune : Principe de la gratuité Conditions : fournir le papier ou acheter une ramette de 500 feuilles à la mairie au prix de 6€ la ramette 20 3 couleur par évènement
Documents cadastraux	Les plans cadastraux peuvent être obtenus : - sur le site www.cadastre.gouv.fr Tarif extrait cadastral : maintien à 1 € la feuille Document numérisé imprimé (S.I.G.).	Les plans cadastraux peuvent être obtenus : - sur le site www.cadastre.gouv.fr Tarif extrait cadastral : maintien à 1 € la feuille Document numérisé imprimé (S.I.G.).	Les plans cadastraux peuvent être obtenus : - sur le site www.cadastre.gouv.fr Tarif extrait cadastral : maintien à 1 € la feuille Document numérisé imprimé (S.I.G.).

Divers

	2020	2021	Proposition 20222
Droits de place	- Forfait 40 €/jour : stationnements temporaires de grands gabarits, semi-remorques, poids lourds, cirques sur la commune. - Maintien à 1.20€/mètre linéaire et par jour : petits commerçants ambulants s'implantant de façon occasionnelle. - Maintien à 1 €/mètre linéaire et par jour : petits commerçants ambulants s'implantant de façon régulière (abonnement pour 1 an)	- Forfait 40 €/jour : stationnements temporaires de grands gabarits, semi-remorques, poids lourds, cirques sur la commune. - Maintien à 1.20€/mètre linéaire et par jour : petits commerçants ambulants s'implantant de façon occasionnelle. - Maintien à 1 €/mètre linéaire et par jour : petits commerçants ambulants s'implantant de façon régulière (abonnement pour 1 an)	- Forfait 40 €/jour : stationnements temporaires de grands gabarits, semi-remorques, poids lourds, cirques sur la commune. - Maintien à 1.20€/mètre linéaire et par jour : petits commerçants ambulants s'implantant de façon occasionnelle. - Maintien à 1 €/mètre linéaire et par jour : petits commerçants ambulants s'implantant de façon régulière (abonnement pour 1 an)

Point de vente (Dimanche matin) Parking du Centre Commercial « Les Genêts »	Maintien des tarifs des droits de place aux commerçants depuis le 1 ^{er} octobre 2011 : - occasionnel 1.52 €/ml - abonnement 10.10 €/ml pour le trimestre	Maintien des tarifs des droits de place aux commerçants depuis le 1 ^{er} octobre 2011 : - occasionnel 1.52 €/ml - abonnement 10.10 €/ml pour le trimestre	Maintien des tarifs des droits de place aux commerçants depuis le 1 ^{er} octobre 2011 : - occasionnel 1.52 €/ml - abonnement 10.10 €/ml pour le trimestre
Badge-Transpondeur	Les bâtiments communaux du pôle scolaire et de l'espace Beausoleil sont équipés d'un barillet électronique. En cas de perte, de détérioration ou de non-restitution du badge, la personne devra s'acquitter de la somme de 40 €	Les bâtiments communaux du pôle scolaire, de l'espace Beausoleil et salles de sports sont équipés d'un barillet électronique. En cas de perte, de détérioration ou de non-restitution du badge, la personne devra s'acquitter de la somme de 40 €	Les bâtiments communaux du pôle scolaire, de l'espace Beausoleil et salles de sports sont équipés d'un barillet électronique. En cas de perte, de détérioration ou de non-restitution du badge, la personne devra s'acquitter de la somme de 40 €

Demandes externes (Hors associations de la commune) :

Location de barrières métalliques (unité)	4,00 €
Transport de barrières métalliques (par tranche de 20)	10,00 €
Location podium (un jour)	180,00 €
Caution pour location du podium	300,00 €

Tarifs service municipal petite enfance

Service municipal petite enfance	2020	2021	Proposition 2022
Espace jeux - adhésion annuelle par enfant	Maintien à 12 €	Maintien à 12 €	Maintien à 12 €
L.A.E.P. (lieu accueil enfants-parents)	Gratuité	Gratuité	Gratuité